

FICHE DE TRAVAIL DU GT COLLEGE EN EDUCATION CIVIQUE

Florie CUINET (Collège de Quingey) Anne Sophie MARTINEZ (Collège de Besançon)
Isabelle MASSON (Collège de Saint Claude) Sophie VALITON (Collège de Baume les Dames)

Séquence	<u>Le droit de vote</u> (thème 3 de la partie I « La République et la Citoyenneté »)
Quelles problématiques ?	<p>Pour le professeur : « De sa conquête à son acceptation comme acte majeur du citoyen, pourquoi le droit de vote suscite-t-il toujours le débat ? »</p> <p>Pour l'élève : « Pourquoi le droit de vote peut-il être considéré comme l'acte important du citoyen ? »</p>
Temps imparti	La partie I « La République et la citoyenneté » doit représenter 30% du temps consacré à l'éducation civique, soit environ 6 heures
Quels objectifs ?	<p>Le thème n° 3 « le droit de vote » sera donc traité en 2 ou 3 heures</p> <p>Thème 3 : « Le droit de vote » : histoire de l'acquisition de ce droit, les modalités, les privations des droits civiques et conditions d'éligibilité, débats actuels.</p> <p>Ce chapitre s'appuie sur des connaissances déjà acquises au cours de la scolarité comme en histoire en 6^{ème} et en 4^{ème} en Education civique (partie « les Libertés »).</p> <p>Après avoir étudié les thèmes 1 et 2, les élèves abordent maintenant dans ce thème 3 « le droit de vote » : son acquisition, les modalités et les privations de ce droit, son caractère évolutif donnant lieu à un débat citoyen. Des ponts sont aussi possibles à faire avec la partie II « La vie démocratique » notamment dans le thème 1 « la vie politique » ce qui concerne « le citoyen et les différentes formes de participation démocratique » et dans le thème 3 « l'opinion publique et les médias ».</p> <p>L'objectif de cette séquence est de connaître les fonctions et le sens du vote, de comprendre que l'existence du droit de vote n'est pas toujours le garant de l'existence d'une démocratie (existence d'élection dans certaines dictatures), de montrer que la conquête du droit de vote en France est le fruit d'avancées démocratiques. Il a été l'objet de débat (droit de vote des femmes) et l'est encore aujourd'hui (droit de vote des étrangers, abstention)</p>

<p>Quelles nouvelles approches ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Partir de documents d'accroche simples (ex affiche publicitaire pour l'inscription sur les listes électorales en 2011 pour amener les élèves à réactiver leurs connaissances à propos du droit de vote (classe de 6^{ème} avec les élections de députés en EC et de 4^{ème} plus globalement en histoire et en Education civique)
<p>1 heure</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mener une étude de cas sur l'exercice du droit de vote, la procédure électorale à travers les élections présidentielles (ou législatives). Ceci se fait à partir d'un extrait de journal télévisé (Extrait vidéo : http://www.ina.fr/politique/elections/video/3344372001003/ambiance-bureaux-de-vote.fr.html) qui permet d'aborder les procédures d'élections et les conditions matériels pour voter. On montre ainsi l'importance de la démarche de voter, la confidentialité et l'unicité du vote. On poursuit sur une étude des élections présidentielles (exemple celle de 2012) , avec un questionnement simple par exemple sur les conditions d'éligibilité, retour sur la procédure (dépouillement, publication des résultats, notion d'abstention) Travail écrit : réponse courte et partielle à la problématique posée au départ, sachant que d'autres aspects seront abordés par la mise en perspective.
<p>1 heure</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en perspective : <ul style="list-style-type: none"> - les grandes étapes-clefs dans l'obtention de ce droit. On aborde ainsi les fonctions et le sens du vote. Est mis en évidence que le droit de vote n'est pas acquis pour toujours. On part de trois dates : 1789, 1848 et 1944 pour montrer que le droit de vote aujourd'hui en France est le résultat de longs combats, qu'il a été obtenu par étapes entre le suffrage censitaire masculin et le suffrage universel masculin et féminin. Il s'agit donc d'être vigilant et d'exercer ce droit. - le vote est une procédure de décision utilisée dans de nombreuses structures (élection des députés, élections syndicales entres autres..)
<p>1 heure</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Débat encore aujourd'hui : droit de vote des étrangers, abstention. ...autour du droit de vote : voter est-il synonyme de démocratie (coup d'oeil sur les élections récentes dans des pays peu démocratiques) ? Pourquoi certains Français ne votent-ils pas (problème de l'abstention) ? Les étrangers, ressortissants de l'UE peuvent voter aux élections locales et européennes, les étrangers non ressortissants de l'UE ne peuvent voter. Faut-il élargir le droit de vote ? Organiser le débat à partir d'une liste à classer d'arguments pour ou contre à partir d'une vidéo du site TV LPC (http://www.dailymotion.com/video/xmuemo_le-droit-de-vote-des-etrangers-debattu-au-senat_news) ou faire trouver par groupes d'élèves un argument pour et un argument contre puis mise en commun. Dans cette phase c'est le professeur qui a la main ce qui n'exclut pas, bien évidemment, le travail des élèves sur un document, par exemple dans l'esprit du nouveau DNB

Notions et vocabulaire (les notions incontournables)	<ul style="list-style-type: none"> - Droit de vote Souveraineté nationale - Electeur Abstention - Scrutin - Candidat Eligible - Dépouillement
Compétences	<p>Compétence 1 : Maîtrise de la langue française : savoir utiliser un vocabulaire spécifique : listes électorales, candidats, électeurs, élus, urne, liste d'émargement, isoloir, carte d'électeur.</p> <p>Compétence 4 : Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication : S'informer, se documenter : Je sais utiliser les fonctions principales d'un outil de recherche sur le web, trier, identifier les ressources et je sais sélectionner des résultats lors d'une recherche</p> <p>Compétence 5 : Lire et utiliser différents langages : documents audio-visuels, textes officiels, affiches, caricature. Être capable d'identifier la nature et les types de documents, de prélever et de croiser des informations</p> <p>Compétence 6 : Connaître les principes et fondements de la vie civique et sociale : Principaux droits de l'homme et du citoyen.</p>
Documents utilisés : Sitographie Indications bibliographiques	<ul style="list-style-type: none"> - Article 3 de la constitution de 1958. 1) Sites Internet : Site « Vie publique » Site du CIDEM l'assemblée nationale : www.assemblee-nationale.fr/ France 24 : www.france24.com/fr/ www.politique.net/ www.adegrenoble.org/ la ligue des droits de l'homme : www.ldh-france.org/ pour des documents très variés sur le vote des femmes, le vote des étrangers France 5 éducation : élection présidentielle 2012 : dossier. 2) Documentation « papier » : « Droit de suffrage et modes de scrutin » - <i>La Documentation française, 2008</i> <u>La Documentation photographique</u> : « la France aux urnes » Pierre Bréchon 2009 et « la participation politique : crise ou mutation » ?
Histoire des arts	<p>Possibilités de revenir si le temps le permet sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les affiches et leurs interprétations, comme par exemple les affiches autour du droit de vote des femmes (« La française doit voter » (LCP, Assemblée Nationale)) ou/et une comparaison de caricatures et d'affiches sur le droit de vote des femmes - affiche publicitaire pour l'incitation à l'inscription sur les listes électorales en 2011 pour une éducation à l'image (lecture critique, interprétation).